

# « LA SOLIDARITÉ N'EST PAS UN COÛT, MAIS UN ATOUT POUR LA PROSPÉRITÉ D'UN PAYS »

**Spécialiste des inégalités, le sociologue Serge Paugam préside actuellement le conseil scientifique qui étudie la mise en place d'un revenu minimum garanti à l'échelle locale. Une réflexion lancée par la Ville et le Département sur les moyens de lutter contre la pauvreté.**

Propos recueillis par Isabelle Audigé | Photo Arnaud Loubry

**Vous travaillez sur les questions de précarité depuis une trentaine d'années, qu'est-ce qui a évolué ?**

La crise de la société salariale. Nous vivons avec un chômage de masse et des formes de précarisation dans le monde professionnel qui se sont accrues. Aujourd'hui, beaucoup n'ont pas la garantie d'un emploi durable. Et même ceux qui travaillent peuvent être en situation de pauvreté.

Les signes de cette dégradation sont apparus dans les années 1980. C'est à cette époque que j'ai commencé à étudier ces questions et que j'ai proposé le concept de « disqualification sociale », pour mettre l'accent sur ces nouvelles formes de pauvreté, qui renvoient à la difficulté d'être pleinement intégré socialement, d'être véritablement protégé face aux aléas de la vie. Avec ce sentiment, finalement, de compter pour pas grand-chose, d'être dévalorisé.

**Un revenu minimum garanti serait une solution pour éviter cela ?**

Un revenu minimum garanti permettrait de couvrir des besoins qui ne le sont pas toujours aujourd'hui.

Avoir la garantie d'un revenu est déjà une protection en soi : on n'est plus obligé d'aller demander de l'aide, à tel ou tel guichet. L'accès aux droits, même quand ce sont des aides légales, est parfois difficile. Par manque d'informations : les mécanismes de l'aide sociale sont complexes, il faut s'y retrouver... Mais il y a aussi le sentiment d'être jugé comme un incapable, comme quelqu'un qui n'a pas réussi à se stabiliser, à être autonome. Montrer en public que l'on est en souffrance, ce n'est pas si simple que ça. Beaucoup de personnes qui sont déjà au RSA sont contraintes d'aller demander des aides en plus. Pour des colis alimentaires, par exemple... C'est difficile à vivre. Cela met l'accent sur le fait qu'en France, le revenu minimum n'a pas été calculé en fonction d'une logique de besoin, mais pour ne pas être trop proche du salaire minimum.



**« UN REVENU MINIMUM GARANTI PERMET DE COUVRIR DES BESOINS QUI NE LE SONT PAS TOUJOURS AUJOURD'HUI. »**

**Pour faire la différence entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas ?**

Oui, exactement. Il fallait que ce revenu minimum soit assez bas pour qu'il puisse être consensuel. Ce qu'il a été et qu'il n'est plus aujourd'hui d'ailleurs ! Pas mal de gens pensent quand même que les pauvres ne font pas les efforts nécessaires pour s'en sortir.

Le revenu minimum n'est pas calculé en fonction d'un minimum vital. Est-ce que l'on peut véritablement se loger, se soigner, se nourrir, pourvoir à l'éducation de ses enfants quand on est au RSA ? La réponse est non. Et quand les conditions de vie sont trop rudes, les personnes ont également des difficultés à s'insérer socialement et professionnellement.

**Quand vous dites cela, vous êtes à rebours d'un discours sur l'assistanat et les profiteurs du système...**

Cette critique de l'assistanat s'est en effet banalisée ces quinze dernières années. Alors que quand on a mis en place le RMI justement, on refusait de faire cette distinction entre les bons et les mauvais pauvres... Il y avait une nécessité de venir en aide aux plus démunis, c'était un devoir de la nation toute entière. Cela ne se discutait pas. On était dans les années 1980, et les partis politiques étaient dans un consensus pour favoriser la cohésion sociale.

**Qu'est ce qui a changé ?**

Peut-être y a-t-il une lassitude de la compassion. Un déclin des formes de solidarité qui passent par la voie institutionnelle.



## REVENU MINIMUM GARANTI : UNE RÉFLEXION EST EN COURS

La Ville de Rennes, en lien avec le Conseil départemental, a lancé une réflexion pour aboutir à des scénarios d'expérimentation d'un revenu minimum garanti, à l'échelle locale. Un conseil scientifique, présidé par Serge Paugam et composé d'une dizaine de membres (sociologie, économie, sciences politiques), est présent tout au long

de la démarche pour faire des recommandations et donner son avis.

Quel type de revenu ? Quel public ? Quel montant ? Des propositions seront faites au printemps prochain.

Pour l'instant, il n'y a pas de date pour la mise en place de cette expérimentation.

## « LE DISCOURS SUR L'ASSISTANAT EST TELLEMENT IMPLANTÉ QU'IL EST DIFFICILE D'OSER ALLER CONTRE. »

### C'est ce que vous ressentez ?

En tout cas, oui, je suis surpris par le discours systématique de critique de l'assistanat dans certains partis politiques. Ce que dénoncent toutes les associations humanitaires, qui voient au quotidien des cas de personnes en grande difficulté ayant besoin d'être aidées.

### Quelles sont les solutions ?

Il faut qu'il y ait dans la classe politique des relais puissants. Pour l'instant, ce que je constate, c'est que ce sont surtout les associations humanitaires qui défendent les plus démunis, qui essaient de casser ces mythes et ces représentations extrêmement perverses des pauvres. Le discours sur l'assistanat s'est tellement implanté que personne n'ose aller à l'encontre.

### Travailler sur un revenu minimum garanti, c'est un peu aller contre, du coup ?

Oui, c'est faire la démonstration d'abord qu'il y a des insuffisances. Que le système actuel ne permet pas à tout le monde de s'en sortir. Une des tâches du conseil scientifique (voir encadré) est de repérer les cas où les dispositifs actuels, loin d'éradiquer la pauvreté, risquent de laisser des individus dans une situation de pauvreté structurelle. C'est aussi de montrer qu'il y a des populations qui sont hors champs, comme les jeunes de moins de 25 ans. Particulièrement ceux qui sont en rupture familiale, sans revenu, sans logement... Une spirale qui peut mener à une vie de précarité durable entre la rue et les foyers d'hébergement.

### C'est ce sur quoi vous allez faire des propositions ?

Pour l'instant, les choses ne sont pas fixées. Les jeux ne sont pas faits, rien

n'est décidé. J'apprécie cette grande liberté. C'est une démarche participative : cela relève de réflexions du conseil scientifique, qui s'appuie sur toute une série de consultations que mène la Ville de Rennes auprès des associations, des intervenants sociaux et des habitants, qui remontent des difficultés. Nous parlons des failles du système, mais aussi des insuffisances chroniques des dispositifs pour permettre aux personnes de s'en sortir réellement. Quel complément pourrait-on apporter pour se sortir vraiment de la pauvreté ? Comment faire en sorte que l'assistance que l'on reçoit, le revenu minimum, soit une opportunité pour mieux trouver sa place dans la société.

### Que pensez-vous d'un revenu universel ?

Que l'opinion publique n'y est pas prête ! On ne peut réussir un tel dispositif s'il n'y a pas consensus. Sinon, cela sera toujours remis en question. Je pense que l'évolution de la société salariale fait qu'il y aura de plus en plus de personnes qui auront du mal à trouver leur place dans le monde du travail. Cela ne veut pas dire qu'il faut baisser les bras, mais je pense que l'on va vers une société, à l'horizon de plusieurs décennies, où la question d'un revenu universel va ressurgir. C'est une évolution logique, où le fondement de l'intégration sociale ne sera plus exclusivement le travail, mais le principe de citoyenneté.

### Le travail ne serait plus central ?

J'admets que c'est un discours qui n'est pas entendable aujourd'hui. Le travail restera un facteur de réalisation de soi et d'intégration sociale, mais je pense qu'en termes d'évolution des mécanismes de la solidarité, un processus

de transformation est en cours. Jusqu'à présent, tout le système de solidarité a été organisé autour du travail : c'est par le travail que l'on cotise, pour sa retraite, pour sa santé, pour les allocations familiales... tout le système repose sur le principe de l'emploi stable. Ce qui était le cas au moment où on a mis en place la Sécurité sociale en France.

Aujourd'hui, l'emploi ne présente plus ces garanties pour des franges de plus en plus nombreuses de la population. C'est pour cela qu'il y a des dispositifs pour pallier, pour mettre des filets de sécurité.

Cela veut dire que, dans l'avenir, si ce n'est plus seulement le monde du travail qui organise la solidarité, il faudra fonder cela sur autre chose. Et il me semble logique que cela soit le principe de citoyenneté, qui comprend en plus de la vie professionnelle, la vie associative, l'engagement au service des autres, le soin aux personnes seules ou fragiles, la participation active à la vie de la cité...

### Vous président de la République, quelle est votre première mesure ?

J'inverse la logique actuelle. Et je dis que la force de notre pays, c'est sa solidarité ! Avant toute chose.

Ma première mesure donc : renforcer considérablement les moyens que l'on met en direction des populations qui

## BIO EXPRESS



Serge Paugam

Directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), le sociologue Serge Paugam est l'auteur de nombreux ouvrages sur la pauvreté et la précarité, tant en France qu'à l'étranger.

Il a travaillé sur l'évaluation du RMI et des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Il fait également partie du conseil scientifique de la Fondation Croix-Rouge et accompagne différentes associations : ATD Quart monde, Secours catholique, Secours populaire.

sont en marge de la société. Qui n'ont aujourd'hui pas accès au partage des bénéfices de la croissance, pas accès au bien-être.

La solidarité, ce n'est pas un coût. C'est un atout supplémentaire, une richesse pour une nation toute entière. Les pays les plus prospères sont aussi les pays où la cohésion sociale est la plus forte. Le bien-être de tous est une des conditions de la réussite, y compris économique. Un pays où les inégalités sont limitées, où les garanties face à l'avenir sont relativement fortes est un pays qui a toutes les chances devenir le plus prospère du monde.

## DE QUOI PARLE-T-ON ?

Revenu minimum garanti et revenu universel sont des termes que l'on entend souvent et que l'on peut facilement confondre. Ils renvoient cependant à deux dispositifs très différents.

■ **Le revenu minimum garanti** désigne une allocation sous conditions de ressources et cible des personnes en situation de précarité économique et sociale afin de leur permettre de vivre dignement. La lutte contre la pauvreté monétaire est ici centrale et s'inscrit dans la tradition classique d'un contrat social, axé sur le travail.

■ **Le revenu universel**, ou revenu de base, est une somme d'argent versée à chaque citoyen, sans aucune condition et cumulable avec d'autres revenus. Ici, la lutte contre la pauvreté n'est qu'un enjeu particulier d'un dispositif qui renouvelle de fond en comble les rapports entre l'activité quelle qu'elle soit (travail salarié ou indépendant, formation, activités associatives, soins d'un proche, bénévolat, activité domestique) et le revenu.